

p. 7

Paris, le 25 février 1948.

PERSONNELLE
CONFIDENTIELLE

Wichtig!

Monsieur le Conseiller fédéral,

Je vous remercie de votre lettre personnelle du 23 février.

Gérard Bauer m'a, en effet, renseigné d'une façon complète sur les discussions qui ont eu lieu à Berne la semaine dernière.

En ce qui concerne le fond de votre pensée, je crois que nous sommes entièrement d'accord.

Et voici ce que je vois tout d'abord lorsque j'examine le cas concret.

Il me semble que nous n'avons pas pris à temps dans le secteur France-Suisse les mesures économiques nécessaires; nous aurions pu limiter les exportations avant que le char ne se brise. Nous aurions pu venir au-devant des difficultés françaises et faire un geste positif avec moins de dommage que si nous cédon's entièrement maintenant.

Permettez-moi de placer le problème dans le cadre général, comme vous avez bien voulu le faire dans votre lettre.

La situation politique du monde, de l'Europe et de notre Pays en particulier apparaissait dans les grandes lignes claire depuis 1945 et il ne fallait pas les événements inévitables de Tchécoslovaquie pour l'éclairer. Mais, sans aucun doute, cet

Monsieur le Conseiller fédéral Max PETITPIERRE

Chef du Département Politique

B E R N E



25. 11. 48.

- 2 -

événement est d'une importance considérable et représente une étape décisive franchie dès à présent.

Au centre d'une telle constellation, plus menaçante encore que ne l'était celle de 1939, nous disons "neutralité" comme nous le disions alors. Au cours des grandes transformations les termes changent de sens ou sont parfois vidés de ce sens. Il est évident qu'il faut faire attention que la notion "neutralité" ne devienne pas une chimère à laquelle s'habitue notre peuple, comme le peuple français, avant 1939, s'est habitué à la notion de la ligne Maginot. Notre "neutralité" est devenue actuellement presque l'expression pour le fait, qu'en vertu du danger général considérable, chaque mouvement que nous faisons sur le plan de la politique générale est lourd de conséquences, dangereux en lui-même et que la précision et la mesure de chaque pas s'imposent.

Il est bien entendu que nous devons aider la France, aider, semble-t-il, également son Gouvernement actuel; d'ailleurs, nous avons toujours été d'accord sur ce point, nous le sentons de la même façon. Seulement il n'y a pas que la France. Ce que les Français nous demandent actuellement est, dans une certaine mesure, préjudiciable à d'autres nations.

Il semble que, si la France attend de nous un geste de solidarité, un sacrifice, il faudrait qu'il y ait un minimum de réciprocité. Il faudrait tout au moins que la France, de son côté, et spontanément, sans que nous ayons l'air d'exercer une pression quelconque, règle les questions litigieuses qui subsistent entre nous et elle, questions accumulées depuis la guerre et dans lesquelles nous nous trouvons si nettement dans notre droit.

25.11.48.

- 3 -

D'autre part il semble que le système du Ministre René Mayer est un système de compromis et il faut se garder de faire des gestes généreux à porte-à-faux, c'est-à-dire pour faciliter des compromissions dont les résultats à escompter restent problématiques.

Peut-on, à l'heure qu'il est, en toute objectivité, reprocher à la Suisse de n'avoir pas eu une attitude positive à l'égard de son pays voisin, la France? Bornons-nous à énumérer les faits suivants:

Il a été établi un régime très libéral à l'importation de marchandises françaises, système que l'on doit opposer à la politique française de contingentement restrictif de l'exportation suisse.

Faisant un retour dans le passé, notons l'octroi de prêts pour permettre d'importantes commandes françaises de marchandises suisses qui ne devaient être livrées qu'après la libération; cet octroi de prêts représentant une des premières contributions de l'étranger - sinon la première - à la reconstruction française.

Puis, je rappelle: l'avance de change de frs. 250 millions, fixée dans la suite à 300 millions.

L'autorisation des autorités fédérales à la réalisation d'un crédit de frs.s. 100 millions à l'Union Financière d'Entreprises françaises et étrangères à Paris par le Crédit Suisse et la Société de Banque Suisse.

L'autorisation de la Confédération à un prêt de frs.s. de 10 millions pour l'équipement d'un grand centre thermo-électrique.

La contribution de la Suisse au prêt aux Charbonnages de France pour 10 millions de dollars.

Nous sommes en droit de poser la question: par quoi avons-nous été payés en retour?

Je reviens à ce que je disais plus haut: je rappelle les questions contentieuses en suspens entre les deux pays à l'origine desquelles se trouve toujours une mesure française et non pas une mesure suisse, ces questions ne sont pas liquidées à l'exception des réquisitions de marchandises.

Je songe aussi à l'indemnité due aux porteurs suisses à la suite des mesures de nationalisation. Elle n'est pas réglée. Il en est de même des frais d'internement, des dommages de guerre et de l'indemnité revenant aux ayant-droit de ressortissants suisses assassinés à l'époque de la libération.

Il s'agit, à mon gré, avant tout de recréer un climat de confiance qui naîtrait, d'une part, d'une volonté ferme ayant fait ses preuves de stabilisation politique et économique et, d'autre part, du règlement de tous les problèmes contentieux dont aucun est né du fait de la Suisse. Je suis persuadé que, ces conditions étant remplies, la Suisse participerait à nouveau et tout entière à la vie économique française.

A défaut de ce climat de confiance et à défaut de la coopération volontaire et spontanée de l'économie suisse à la reconstruction économique française une aide même substantielle d'état à état - sans tenir compte des objections de nature politique et financière qu'elle ne manquerait pas de provoquer chez nous - serait, par la nature des choses, rapidement inopérante.

En ce qui concerne l'immédiat: Si nous voulons faire oeuvre saine et durable il faut, avant tout, rechercher une solution transactionnelle sur le problème monétaire français au titre de mesure provisoire, ce que

25. 11. 48.

j'essaie d'esquisser dans l'aide-mémoire annexé.

Et maintenant je voudrais revenir aux problèmes dans leur ensemble. Si nous aidons la France, il faut que cela se fasse dans le cadre de cet essai tardif de relèvement de l'Europe occidentale. Il semble que si la conférence Marshall se réunit en avril, nous pourrions nous montrer plus actifs que l'automne dernier. Il me paraît important que nous échangeons de plus en plus nos points de vue, que nous complétions nos échanges de vues entre autres avec Benelux. Vos conversations avec M. Spaak ont été d'une grande importance.

D'autre part, le problème allemand reste pour l'Europe - et notamment pour nous - un des problèmes centraux, car il n'y a guère d'Europe en face de l'Orient sans Allemagne. Malheureusement, c'est la France précisément qui s'oppose avec le plus de ténacité au relèvement du pays d'outre-Rhin. Elle est guidée par des sentiments, par des souvenirs, par la peur. Elle est logique en paroles, mais elle l'est si peu dans ses actes. Et puis, il ne faut jamais oublier que la France, comme l'Italie, appartient dans une certaine mesure déjà à l'orbite de l'est, je veux dire que la France - pour ne parler que d'elle - est acquise au communisme, malgré sa régression actuelle, par un pourcentage de population qui, en vase clos, rendrait des événements analogues à ceux qui se déroulent en Tchécoslovaquie presque plus aisés que là-bas. Je veux dire par là que la parti communiste en Tchécoslovaquie proportionnellement aux forces non-communistes n'est pas plus fort qu'en France. Il n'y a que les conditions géographiques qui confèrent à la France, pour le moment, plus de liberté d'action que celle dont dispose la République de M. Benes.

A ce propos: ici nous ne sommes jamais sur un terrain sûr; nous parlons à certains hauts fonctionnaires, à des diplomates français et nous ne sommes pas certains si, dans leur for intérieur, ils ne voient pas les événements de Prague avec faveur.

Le communisme, la seule idéologie et le seul système qui, à l'heure actuelle, représente cette grandeur et cette force que confère l'unité des doctrines et des méthodes et la volonté non conditionnée, se trouve en face d'un monde, où tout est contradiction, opposition et confusion.

Nous avons fêté, ces derniers jours, à Paris, la Révolution de 1848. Hier soir, à la Sorbonne, Mr. Léon Blum a fait son discours en présence du Président de la République, du Gouvernement et du Corps Diplomatique, sous les huées de la jeunesse communiste et d'extrême droite. Le Nonce Apostolique qui était présent ainsi que les Ambassadeurs de la Russie Soviétique et des satellites réagissaient négativement aux thèses de l'orateur les uns et les autres. Mais ceux même qui applaudissaient, étaient prêts à penser que le régime censitaire de Louis-Philippe, renversé en 1848, avait été un des meilleurs que la France ait connu. Rarement une atmosphère - et c'est pour cela que j'y fais allusion - illustre d'une façon aussi nette combien notre incapacité de réviser, de simplifier, de renoncer, combien cette habitude libérale de sacrifier à tous les Dieux en même temps rend le monde occidental faible en face de l'unité moscovite.

Dès lors, si notre faiblesse paraît inguérissable sur le plan des idées du fait même de la richesse de ces idées se perpétuant et naissant dans la liberté, nous devons chercher à introduire, autant que

25. 11. 48.

cela dépend de nous, l'unité dans notre action sur le plan pratique et économique. Sur le plan des réalités nous devons chercher, dès à présent, ne semble-t-il, toutes les possibilités qui se présentent pour augmenter coordination et coopération. Nous devons intensifier dans toutes les directions - aux Etats-Unis aussi bien qu'en Angleterre que sur le Continent - les échanges pouvant contribuer à faciliter une action commune. C'est en pensant à cela que je m'étais permis, dans mon dernier rapport, de parler de l'importance que revêtirait l'envoi d'une personnalité qualifiée en Allemagne et je suis très heureux d'apprendre que vous prévoyez une nouvelle mission à Francfort.

En résumant, je pense qu'il ne faut rien faire qui indique que nous adhérons à un bloc. Mais il faut tout faire pour nous tenir aussi longtemps que cela sera possible du côté où se trouve la liberté. Cette liberté est un bien qui ne peut pas se défendre par ses propres moyens. C'est cela que le peuple, à des heures aussi graves, doit comprendre. Il faut parfois, comme dans la vie individuelle, pouvoir renoncer à des habitudes de liberté pour en conserver le principe. Il faut racheter la liberté qui, à nos yeux, reste le plus grand bien, par des sacrifices. Tant que ces sacrifices ne sont que matériels, il est relativement facile de les faire. Pour le moment nous en sommes encore à cette phase. L'effort commun pour la défense de la liberté nous impose avant tout des prestations matérielles. Les temps peuvent être proches où d'autres sacrifices deviendront nécessaires. La neutralité, telle que nous la concevons, est entre autre un point de fixation de toutes les forces libres, de toutes les possibilités de liberté dont nous disposons.

25.11.48.

La neutralité est, pour nous, la faculté de nous tenir en dehors des catastrophes vers lesquelles les autres se précipitent. Mais, comme vous l'indiquez, le moment peut venir où nous serons obligés pour sauvegarder notre existence, de renoncer à ce don que la liberté de nos ancêtres nous a légué. En songeant à de telles extrémités les sacrifices d'ordre matériel semblent bien légers et c'est sous cet angle qu'il faudrait, à mon avis, considérer, à l'heure qu'il est, tous les problèmes.

Seulement, je le répète, notre générosité, notre volonté de coopération avec les autres, doit s'exercer sur un plan général. Lorsque des situations concrètes, comme celle de laquelle nous parlons, et qui est d'actualité entre la France et nous, se présentent, il faut éviter que l'importance du principe même de l'aide ne détourne notre attention des modalités d'application.

Et c'est pour cette raison que j'ai toujours regretté que nous n'ayons pas montré, jusqu'à présent, plus de conséquence et plus de force encore en l'effort tendant à déblayer une fois pour toutes le secteur franco-suisse de ses problèmes gênants et pénibles qui s'opposent à notre action généreuse, qui l'obstruent et qui nous empêchent de créer dans notre propre pays ce qui, dans chaque démocratie, est décisif: un climat favorable à une politique du Gouvernement qui doit envisager, pour des raisons supérieures, des mesures qui, au point de vue matériel, ne manquent pas d'être onéreuses.

Ce que je m'évertue de dire ici, ce qu'il faudrait, me semble-t-il, dire à l'Ambassadeur de France, c'est que les Français ont ~~tenu~~ nous informer de leurs

P. Labit de

- 9 -

25.11.48.

projets toujours au dernier moment. En effet, si nous avions été orientés à temps sur leurs intentions concernant un double cours, nous aurions pu nous préparer mieux et prévenir certains malentendus.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller Fédéral, l'assurance de ma haute considération.